



L'ESSENTIEL

La session du 21 mars s'est déroulée dans le contexte du mouvement de lutte contre la réforme des retraites. Elle a démarré avec 30 minutes de retard, du fait des blocages de circulation automobile, réalisés par les salariés en lutte.

Les mandatés et mandatées de la CGT ont décidé de ne pas siéger lors de cette session, étant en action dans la rue et les entreprises

Notre camarade Yvic Kergroac'h a cependant participé en tant que président de commission et co-animateur du groupe de travail sur l'évolution de l'organisation du CESER.

Cette session était précédée la semaine précédente d'un débat sur les fonds européens.

La session n'a pas donné lieu à l'examen d'une modification du budget. Les dossiers évoqués étaient donc les suivants :

- ➡ [l'évolution du CESER](#)
- ➡ la contribution sur la [stratégie sportive régionale](#)
- ➡ l'avis sur le [plan d'action eau potable](#)
- ➡ l'avis sur le [soutien à la filière salicole](#)
- ➡ l'avis sur les [documents en matière de mobilité](#)

Nous rappelons en fin de document les [travaux en cours au CESER](#).

DÉBAT SUR LES FONDS EUROPÉENS

En amont de la session, le vice-président du Conseil Régional chargé des Finances a présenté devant le CESER l'action de la Région sur les fonds européens. La CGT a posé des questions sur quelques thématiques, sans avoir de réponse précise à ses interrogations. Nous rappelons dans notre lettre du groupe quelques éléments sur les fonds européens gérés par la Région.

[Voir la lettre du groupe n°238](#)

ÉVOLUTION DU CESER

Le Président du CESER a initié une démarche visant à « transformer le CESER des Pays de la Loire ». Il s'agit officiellement de faire face aux évolutions réglementaires, notamment en ce qui concerne l'évolution de la charge de travail auquel il est soumis.

La CGT y voit des risques de concentration des travaux sur un nombre réduit de conseillers et conseillères, voire d'une reprise en main globale du CESER par quelques organisations. Elle voit aussi le risque de déshabiller les commissions au profit de groupes de travail restreints.

[Voir la lettre du groupe n°239](#)

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE SPORTIVE RÉGIONALE

Le CESER apporte sa contribution en amont de l'élaboration de la stratégie sportive territoriale. Cette stratégie s'appuiera sur le [projet sportif territorial \(PST\)](#), réalisé par la conférence régionale du sport. Le CESER profite de cette contribution pour apporter son avis sur certains aspects du PST.

Il évoque notamment l'avenir du CREPS, l'axe pris par la Région sur le soutien à l'événementiel, sans associer le mouvement sportif, et le service national universel.

[Voir la lettre du groupe n°240](#)

AVIS SUR LE PLAN D'ACTION EAU POTABLE

La Région présente son plan d'action « Eau Potable », sur lequel le CESER porte son avis lors de la session du 23 mars 2023. De nombreuses mesures ont été engagées mais le CESER rappelle qu'il faut les approfondir pour parvenir à des résultats plus probants en la matière.

[Voir la lettre du groupe n°241](#)

AVIS SUR LE SOUTIEN À LA FILIÈRE SALICOLE

La Région présente son rapport d'actions en faveur de la filière salicole.

[Voir la lettre du groupe n°242](#)

AVIS SUR LES DOCUMENTS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

La Région présente deux documents relatifs à la mobilité, sur lesquels le CESER émet un avis commun :

- le contrat de performance entre la Région et SNCF Gares et Connexions
- le contrat opérationnel des mobilités du bassin de mobilité Centre Loire-Atlantique

[Voir la lettre du groupe n°243](#)

LES TRAVAUX EN COURS AU CESER

Actuellement, le CESER travaille notamment sur les dossiers suivants : **l'évaluation des politiques publiques**, la lutte contre les pauvretés, les **nouvelles formes de travail**, **l'intermodalité**, **le rattachement scolaire**. Il organise des rencontres dans la Région pour valoriser son étude sur l'arbre. Ces rencontres donneront lieu à un rapport de restitution.

Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Olivier Haquette, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergroac'h, Marie-Colette Luneau, Diane Oble, Catherine Paris, Didier Robert restent à votre disposition.
Courriel : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr / tel 02.41.20.03.21